



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Vaucluse

Pôle Cabinet – SG – A-DASEN 1D

Affaire suivie par :  
Louise GUARDIOLA  
Tél : 04 90 27 76 06  
Mél : ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84000 Avignon

Avignon, le XXXXX

Le directeur académique  
des services de l'Éducation nationale

à

Mme / M.  
Coordonnateur - rice de réseau REP +  
S/C Monsieur le principal du collège  
Daudet

### **Objet : lettre de mission**

Textes de référence : Circulaire du 4 juin 2014 et circulaire du 3 mai 2017.

Vous avez été recrutée comme coordonnateur, à temps partiel, du réseau d'éducation prioritaire du XXXXXX afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre les écoles et le collège, en vous inscrivant dans la durée, avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

Chargée de la coordination du réseau d'éducation prioritaire pour l'année scolaire 2020-2021, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Vous remettrez un rapport d'activité à la fin de chaque année scolaire.

Vos missions sont les suivantes :

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**

- en participant au diagnostic, à la construction, à la rédaction et à l'auto-évaluation du projet de réseau ;
- en participant à la mise en œuvre des continuités pédagogiques et éducatives dans le réseau, tout en inscrivant votre action dans le réseau écoles-collèges-lycées auquel appartient le REP dont vous êtes le coordonnateur ;
- en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP et en participant au réseau départemental des coordonnateurs ;
- en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial ;
- en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique ;
- en contribuant à la communication entre les différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
  - en contribuant à l'identification des besoins de formation au regard du projet de réseau et du référentiel ;
  
- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
  - en initiant, en développant et en suivant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau : contrat de ville, PRE, associations, etc ;
  - en favorisant la continuité des relations avec les familles de la maternelle à la 3<sup>ème</sup> ;
  - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau ;
  - en contribuant à la communication avec les différents acteurs qui participent à la vie du réseau ;
  - en inscrivant votre action autant que nécessaire dans celle conduite à l'échelle du réseau académique.

L'Inspecteur d'Académie - DASEN

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

Le Chef d'établissement

Le coordonnateur